

Envoi par courrier et par télécopieur : (418) 528-0690

Québec, le 29 avril 2004

Monsieur Alain Lefebvre
Directeur
Ministère des Ressources naturelles,
de la Faune et des Parcs
Direction du développement des hydrocarbures
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-401
Québec (Québec) G1H 6R1

Objet : Les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent

Monsieur,

La commission du BAPE, chargée de l'étude du dossier précité, vous soumet la question suivante :

- Quel est le statut des zones de conservation du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs ? Ces territoires, réserves ou zones de conservation sont-ils à l'abri de l'exploration pétrolière et gazière ?

Nous apprécierions recevoir rapidement une réponse de votre part, compte tenu que la deuxième partie de l'audience publique débutera le 18 mai prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Danielle Dallaire
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission